



Maraîchage

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**

Départements 19/24/33/40/47/64

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

N°19

Bilan concombre
14/12/2017



Animateur filière

Camille MALPEYRE
FREDON AQUITAINE
c.malpeyre@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

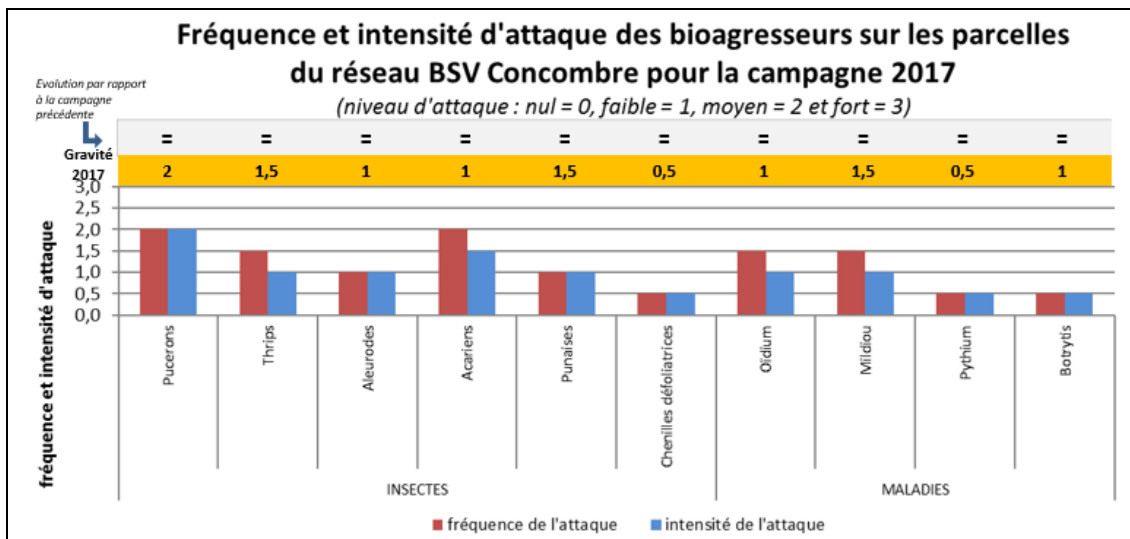
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Maraîchage - Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine
N°19 du 14/12/2017 »



Ce qu'il faut retenir

Bilan sanitaire concombre 2017



Fréquence et intensité des attaques des maladies et ravageurs observés sur le réseau (niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3).

La **gravité de l'attaque** à l'échelle régionale combine donc la fréquence et l'intensité de l'attaque des parcelles touchées. Elle tient compte également d'une appréciation qualitative de l'incidence finale de chaque bio-agresseur sur la culture.

Réseau de surveillance

Le réseau de Surveillance Biologique du Territoire relatif au maraîchage a été mis en place sur les différentes zones de productions des espèces suivantes : tomates, aubergines, salades, poivrons/piments, courgettes, concombres...

L'objectif de ce réseau est d'établir une situation sanitaire en temps réel, pour un meilleur raisonnement de la lutte contre les différents bio-agresseurs rencontrés en cours de production. Avant chaque parution du BSV des informations ont été collectées, permettant ainsi de suivre l'évolution des principales maladies et ravageurs.

Le bilan de cette saison a été réalisé à partir des données issues :

- de **parcelles de référence** : des observations précises ont été effectuées régulièrement dans une même parcelle et selon un protocole harmonisé national,
- de « **tours de plaine** » : informations collectées à la micro-région agricole ; elles sont moins précises mais concernent un nombre de parcelles plus important,
- d'un **réseau de piégeage** : pyrale du maïs, noctuelles défoliatrices, *Tuta absoluta*...
- de « **dires d'experts** ».

Bilan climatique

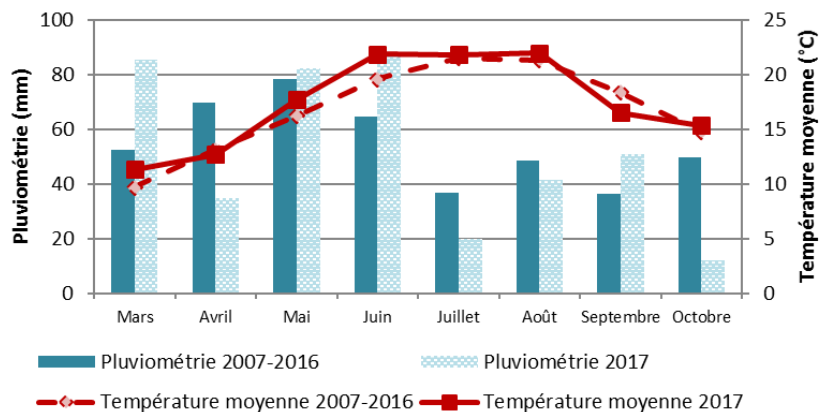
Les mois de décembre et janvier ont été marqués par de faibles pluies et des températures inférieures aux moyennes de saison. Ces conditions climatiques ont permis de limiter la prolifération de ravageurs qui se maintenaient lors des précédents hivers plus doux. Le froid a entraîné jusqu'à 30% de pertes de plants de salades, notamment sous abris.

Sur les mois de février - mars, les températures ont été supérieures de 1 à 2°C aux moyennes. Le printemps a été relativement chaud, à l'exception des gelées tardives de la fin avril.

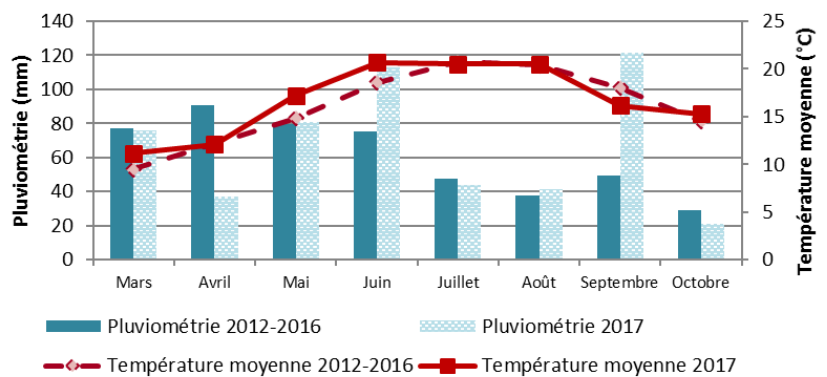
Les températures sont ensuite reparties à la hausse, avec un épisode caniculaire après le 15 juin où les températures ont dépassé les 35°C. La fin du mois de juin a ensuite été marqué par le retour des pluies. En juillet et août, les températures étaient proches des moyennes et on a constaté un déficit en eau (à l'exception des Landes et Pyrénées-Atlantiques).

Il y a eu un retour de la chaleur sur la troisième semaine d'août, puis à partir de la fin septembre et sur le mois d'octobre. Comme chaque année, les conditions climatiques douces de l'automne ont été favorables à l'activité des ravageurs tels que les punaises et les noctuelles.

Données météorologiques de la station de
Beaupuy



Données météorologiques de la station de
Labouheyre



Bilan sanitaire

• Concombre

Ravageurs

Pucerons : en début de campagne, on a signalé quelques cas de pucerons arrivés directement sur le plant en agriculture biologique. Début mai la pression est forte en production biologique, mais on observe des cas de fort parasitisme (notamment par *Aphidius ervi*). À partir de mi-juin, les populations sont en recrudescence, contraignant à la mise en place de gestion en hors-sol. Les pucerons sont présents de façon généralisée sur le mois de juillet, avec également présence d'auxiliaires (chrysopes et coccinelles principalement). Début septembre on observe de nouvelles populations de pucerons verts sous abris, mais régulées par un bon parasitisme naturel. **La pression puceron a été similaire à celle de 2016.**



Pucerons sur concombre
(Crédit photo : C.MALPEYRE – FREDON Aquitaine)

Punaises : signalées de juin à septembre, les punaises *Lygus* et *Nezara* ont causé des dégâts sur fruits tout au long de la saison. **La pression a été moyenne et identique à celle de la campagne 2016.**

Acariens : sur les mois de mai – juin, les acariens sont présents sous forme d'importants foyers dans les anciennes plantations sous serres, mais également sur les nouvelles plantations à proximité de cultures de fraises. Quelques foyers ont été observés tout au long de la saison, puis les populations ont augmenté sur les mois d'août puis d'octobre. **La pression acarien a été égale à celle enregistrée en 2016.**



Acariens sur concombre
(Crédit photo : C.MALPEYRE – FREDON Aquitaine)

Aleurodes : les aleurodes ont été présentes de juillet à septembre, avec des intensités faibles à moyennes. Ce ravageur a été peu problématique sur la saison. **La pression a été identique à celle de 2016.**

Thrips : la présence de foyers a été signalée de mai à juillet, sur des cultures proches de fraises ou avec un précédent fraise. **La pression n'a pas augmenté en 2016.**

Pour la partie **noctuelles défoliatrices**, reportez-vous à la partie « Toutes cultures » page 9.

Maladies

Mildiou : on a signalé des cas de plants arrivés avec présence de mildiou. Mi-juillet, on a signalé des attaques parfois importantes, en hors-sol en Gironde. Après quelques cas en août, on a observé un retour des symptômes début octobre, avec les nuits fraîches. **La pression a été similaire à celles des années précédentes.**

Oïdium : sur le mois de juillet, on a signalé de nombreux symptômes en sol ainsi qu'en hors-sol, en Gironde. Début octobre la maladie est à nouveau en progression avec des écarts de températures plus marqués. **La pression a été identique aux campagnes précédentes.**

Autres maladies :

Quelques cas de *Pythium* ont été signalés en hors-sol, sur le mois de juin dans 2 exploitations du réseau. On a enregistré quelques signalements début juillet sur de nouvelles plantations, suite aux fortes températures.

Un cas (non confirmé) d'*Erwinia* a été relevé fin août, sur tiges sur des plaies d'effeuillage.

Quelques cas de *botrytis* ont pu être observés en cours de saison.

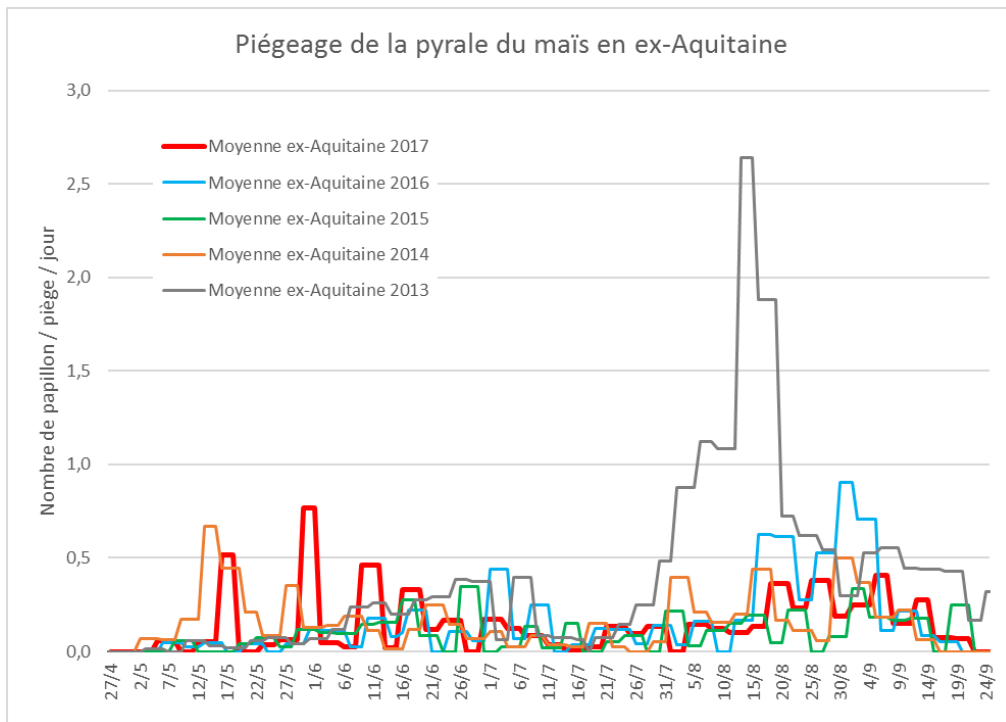
• Toutes cultures

Les paragraphes suivants présentent le bilan de l'évolution des populations des principaux lépidoptères, ravageurs communs à toutes les cultures. Il s'agit de la pyrale du maïs, de la sésamie et des noctuelles défoliatrices comme *Helicoverpa armigera* et *Autographa gamma*.

Pyrale du maïs

Les premières captures de pyrales ont été enregistrées le 8 mai, comme l'année dernière. Un premier vol, s'est déroulé de début mai jusqu'à la première décennie de juillet, avec un maximum de captures enregistré à la mi-juin. Les individus de la seconde génération ont été capturés de la mi-juillet jusqu'à la troisième décennie de septembre. Les plus forts piégeages ont été enregistrés aux alentours du 15 août.

D'une façon globale, peu de dégâts liés à la pyrale sont à déplorer cette année. Quelques perforations sur fruits ont été signalés mais sans incidence sur la production. Un cas fait toutefois exception avec d'importants dégâts sur fruits.

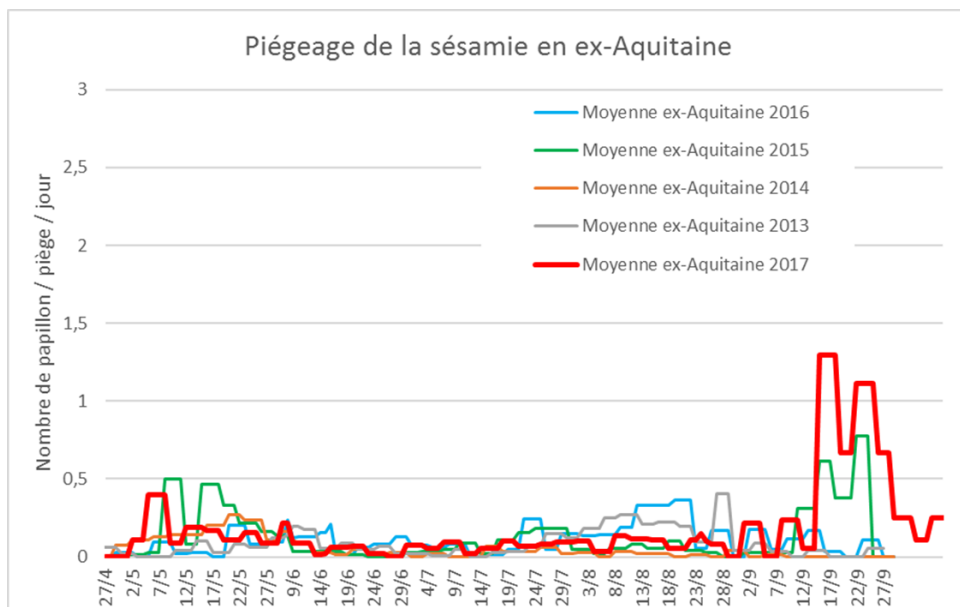


La pression pyrale a été relativement faible et similaire aux deux campagnes précédentes.

Sésamie

Les premiers papillons de sésamie ont été capturés fin avril. On observe un premier vol jusqu'au 20 juin, avec un pic de captures enregistré le 20 mai. Le vol de seconde génération a été enregistré entre le 27 juin et le 30 août, avec un pic de vol aux alentours du 25 juillet. Comme les années précédentes, une partie d'un troisième vol a été enregistrée sur le mois de septembre.

Les périodes de vol de 2017 sont similaires à celles enregistrées lors de la campagne 2015.

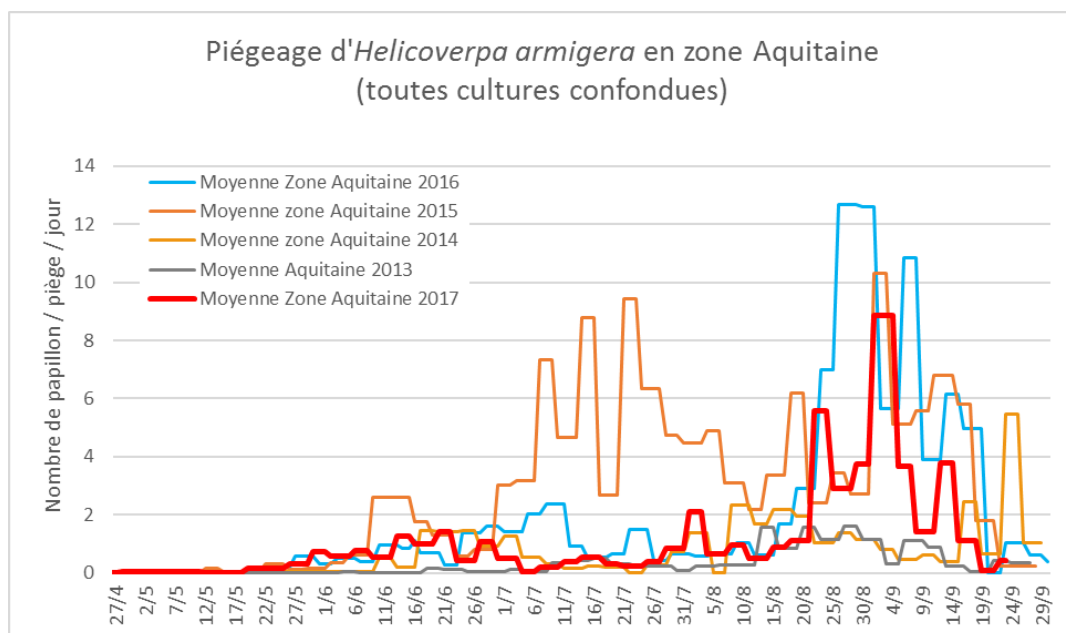


Noctuelles

En **poivron**, **concombre** et **aubergine**, les défoliations dues aux noctuelles ont été signalées de mi-juin à septembre sur le réseau, mais toujours avec une intensité faible à moyenne.

Helicoverpa armigera

Les premières captures ont été enregistrées début mai (le 8) et se sont poursuivies jusqu'à la fin de la campagne de piégeage. En 2017, 3 générations d'*Helicoverpa* se sont succédées. On note un premier vol de début mai jusqu'à début juillet. Un second vol a suivi et s'est étalé jusqu'au 20 août. La troisième génération a eu lieu en suivant et jusqu'à mi-octobre.

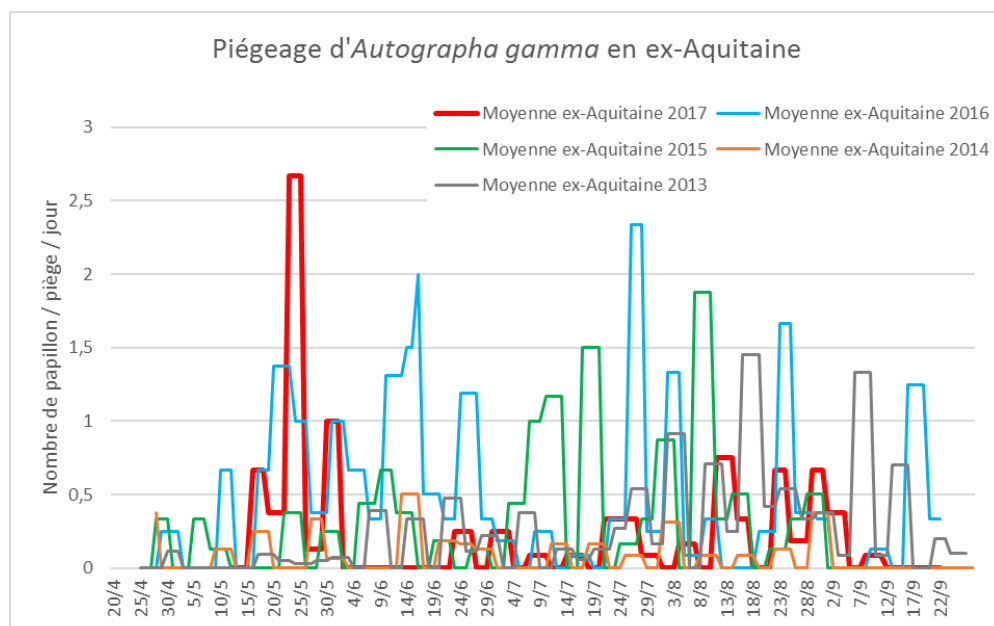


Les périodes de vol de 2017 sont similaires à celles enregistrées lors de la campagne 2016, avec toutefois des intensités moins importantes en 2017.

Autographa gamma

Les premières captures ont eu lieu à la mi-mai. Le vol de première génération a eu lieu jusqu'à la mi-juillet. Le second vol a été enregistré jusqu'au 11 septembre.

Les captures de la première génération ont été condensées sur le mois de mai. Les populations ont été plus faibles qu'en 2016.



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Parcelles flottantes : APPM, Cadralfret, CDA 19, CDA 24, CDA 47, EPLEFPA de Ste Livrade, FREDON Aquitaine, INVENIO, KOPPERT, Midi Agro Consultant, Scaafel, Ortolan, Syndicat de l'AOP Piment d'Espelette, Valprim, VDL, Vitivista.

Parcelles de références : CDA 47, FREDON Aquitaine (toutes cultures)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".